

La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Vol XXXIII, numéro 3

Été 2013



Maison Hamelin-Poulin, XIX^e siècle

Grondines – Comté de Portneuf

(Crédit photo : Onil Poulin)

QUEL AVENIR POUR L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC ?

Voir dans nos pages l'article de Serge Viau

SOMMAIRE

Maison Hamelin-Poulin – Grondines	2
Pour devenir membre	2
Conseil d'administration	2
Billet	3
Saint-Antoine-de-Tilly, des enjeux de taille	4
Restauration et mise en valeur du presbytère de l'Acadie	5
L'APMAQ bat le fer, Montréal, 13 avril 2013	6
Association des citoyens et amis du Vieux-Sainte-Rose	6
La table patrimoniale	7
Encan de l'APMAQ	7
L'APMAQ sur Facebook	7
Exposition sur l'art populaire Côte-de-Beaupré et Ile-d'Orléans	7
L'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec	8
Quel sort réserve-t-on aux hôpitaux de Montréal ?	10
Visite du 14 juillet à Grondines	11
Calendrier des activités de juillet à septembre	12
Groupe-conseil de l'APMAQ	12
Plaque d'identification APMAQ	12
Petites annonces	12
Congrès annuel 20, 21, 22 septembre 2013	16

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Chantal Beauregard, Marie-Lise Brunel, Monik Grenier, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.

Collaborateurs : Jacques Blais, Andrée Gendreau, Philippe Gariépy, Christian Poupart, Serge Viau
Crédits photo : Archives Ville de Québec, Zoé Eggena, Marie-Lise Brunel, Patrimoine en tête, Serge Viau, Onil Poulin.

Infographie: Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Livraison: Traitement Express Inc.

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée à chaque trimestre depuis 1982, *La Lucarne* se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'Apmaq:
2050, rue Amherst, Montréal, (Québec)
H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : apmaq@globetrotter.net
<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

PHOTO DE COUVERTURE

Résidence Hamelin-Poulin des Grondines

La maison Hamelin-Poulin est située au cœur du village des Grondines dans le comté de Portneuf et est voisine de l'église Saint-Charles-Borromée. Elle a été construite aux alentours de 1850. À l'origine, cette maison abritait le magasin général du village et la résidence du marchand. Un entrepôt sur deux étages, contigu à la résidence, avait été construit en même temps pour l'usage du magasin général. En 1950, un autre entrepôt de 180 mètres carrés a été ajouté.

Cette résidence est remplie d'histoires liées au magasin général. Elle a aussi été une source d'inspiration pour trois tableaux de la peintre Thérèse Sauvageau qui ont été publiés dans le volume de ses œuvres complètes, *Témoin de notre Passé*, aux Éditions Anne Sigier.

La structure de la résidence est en bois pièces sur pièces. Le sous-sol, qui servait de remisage pour le magasin général, est en pierres et la toiture en acier à joints pincés. Le parement d'origine en déclin de bois (toujours présent) a été recouvert de carreaux d'amiante dans les années 1940. La fenestration est elle aussi d'origine. À l'intérieur, on retrouve au rez-de-chaussée et, à l'étage, des plafonds à caisson. Les murs sont en planches de pin. Les planchers d'origine sont en pruche pour la section résidence du marchand et en bois franc pour la partie qui était occupée par le magasin général.

C'est sur un coup de cœur que nous avons acquis cette magnifique maison en 2000. Ayant été considérablement négligée, elle avait besoin de beaucoup de soins et d'amour. Plusieurs réparations s'imposaient, car elle manquait d'entretien depuis de nombreuses années. Nous avons alors entrepris de la restaurer et, après treize ans, nous avons encore la même passion pour ce projet que la première journée. Aussi nous sommes très honorés de pouvoir vous accueillir chez nous et de vous faire découvrir notre beau village.

Bienvenue dans notre histoire !

Lise Hamelin et Onil Poulin

Conseil d'administration 2012-2013

Louis Patenaude, président
(514) 845-5915
Claudel Saint-Pierre, vice-président
(450) 218-4259
Claire Pageau, trésorière
(418) 828-0085
Monique Marceau, secrétaire
(819) 562-7166
Marie-Lise Brunel, registraire
(514) 849-9669
Andrée Gendreau, conseillère
(418) 524-1539
Monique Lamothe, conseillère
(418) 651-5808

Pour devenir membre ou renouveler votre adhésion

Cotisation annuelle:
Adhésion familiale : 55 \$
Organisme : 50 \$
Individu : 35 \$

Payable par chèque à l'APMAQ
2050, rue Amherst
Montréal (Qc) H2L3L8
(514) 528-8444
apmaq@globetrotter.net

Convention de la poste publication 40920008

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à APMAQ,
2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8

ASSURONS NOS MAISONS ANCIENNES !

Retour sur un dossier datant de dix ans

Louis Patenaude, président

En 2002, la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) publiait une étude intitulée «L'assurance des bâtiments anciens: situation actuelle et pistes de réflexion»¹. De multiples demandes auprès de la CBCQ de la part d'un public inquiet avaient amené la CBCQ à prendre cette initiative. L'APMAQ, déjà sensibilisée à ce problème, a emboîté le pas en créant un comité des assurances qui, depuis, travaille sur ce dossier.

Des préjugés tenaces

Certains propriétaires de maisons anciennes éprouvent trop souvent des difficultés à dénicher une compagnie qui acceptera d'assurer leur maison. Lorsqu'ils ont trouvé la perle rare, celle-ci leur impose parfois des coûts exorbitants. Cet état de choses tient à quelques préjugés tenaces qui ont cours dans le monde de l'assurance. Une maison ancienne, pense-t-on, présente des risques de sinistres exceptionnellement élevés. On se laisse aisément aveugler par l'ancienneté de la construction plutôt que d'évaluer l'état véritable de la toiture, du système de chauffage, de l'électricité... On oublie également, ou on l'ignore, que le propriétaire d'une maison ancienne prend en général un soin jaloux de sa maison et que celle-ci peut être en excellent état malgré son âge.

L'autre préjugé auquel on se heurte est la question de «la reconstruction à l'identique», suite à un sinistre. En effet, les assureurs tiennent pour acquise l'obligation de reconstruire à l'identique surtout dans les cas où la maison jouit d'une reconnaissance officielle (classement, citation, site patrimonial). Or, nos lois et règlements ne stipulent aucune-ment une telle mesure.

Des partenaires précieux

On s'est fixé rapidement comme but l'élaboration d'un formulaire-type de police d'assurance spécifique aux maisons anciennes. Notre Comité s'est mis en rapport avec des personnes compétentes en matière d'assurance dont Gilles Bernier de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval et titulaire de la chaire en assurance L'Industrielle-Alliance, de même qu'avec Jacques Bélanger du Département Conseil en assurances et services financiers du Cégep de Sainte-Foy. Ce partenariat a mené à la production d'un document intitulé L'assurance habitation pour les propriétaires de maisons anciennes du Québec. Ce docu-

ment, toujours disponible à l'APMAQ, expose la problématique de l'assurance des maisons anciennes (statistiques, styles, contraintes, obligations en cas de sinistre).

Un premier sondage

Afin d'évaluer les besoins spécifiques des propriétaires et de préparer un formulaire-type, le Comité, de concert avec un grossiste en assurances et une compagnie spécialisée dans les risques dits «non standards», a élaboré un questionnaire et l'a envoyé aux membres. Devant le peu d'intérêt démontré par ces compagnies d'assurance, des contacts ont été pris avec le Bureau d'assurances du Canada.

«La Facture»

Les choses en étaient là, c'est-à-dire dans un état proche de la dormance, quand, au cours de l'hiver 2011, l'émission de télévision «La Facture» a diffusé un reportage sur la question. Robert Bergeron, membre de longue date de l'APMAQ qui suivait ce dossier depuis le début, y a participé. Des courtiers en assurance appartenant à l'importante maison Dale Parizeau Morris et Mackenzie (DPMM) ont vu cette émission et, intéressés par le propos, ont pris contact avec l'APMAQ.

Nouveau partenariat et perspective stimulante

C'est ainsi que le chapitre actuel de ce dossier s'est ouvert. Une entente formelle a été conclue entre l'APMAQ et DPMM. Un nouveau sondage a été préparé auquel les membres ont répondu en grand nombre. Sur la base des résultats, DPMM entreprendra des démarches auprès de compagnies d'assurance afin de les convaincre d'élaborer une police spécifique aux maisons anciennes. Nous prévoyons qu'un premier groupe de propriétaires pourrait être pressenti à cet effet l'automne prochain. Après dix ans d'efforts, l'avenir de ce dossier se présente donc sous un jour des plus favorables.

¹ L'assurance des bâtiments anciens: situation actuelle et piste de réflexion. Conseil du patrimoine du Québec, septembre 2002.

SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

DES ENJEUX DE TAILLE !

Andrée Gendreau, membre du Conseil d'administration de l'APMAQ

Plusieurs d'entre nous ont entendu parler d'une façon ou d'une autre, des conflits liés à la construction d'une maison unifamiliale dans une zone patrimoniale de Saint-Antoine-de-Tilly, le conflit portant notamment, pour ne pas dire surtout, sur le style, projeté ou souhaité par le propriétaire d'un terrain adjacent à une maison victorienne. Quelques mots sur cette municipalité (ou paroisse), créée en 1702, permettront de mieux comprendre la problématique générale.

Situé sur la rive Sud de Québec, à une vingtaine de kilomètres en direction Ouest, le territoire de Saint-Antoine-de-Tilly est particulièrement diversifié. Trois niches écologiques dessinent un territoire exceptionnel offrant des modes de vie diversifiés: tout d'abord le village surplombant majestueusement le grand Fleuve, lieu privilégié des Seigneurs, marchands et notables. Puis les Fonds, tapis dans un repli du cap, bordés par le fleuve et encadrés de deux rivières, il s'agit d'un lieu exceptionnel pour les villégiateurs, les marins et les pêcheurs, mais aussi pour les artisans (moulins à carder et à farine, fabrique de cercueil). Enfin, d'est en ouest, le long de la route Marie-Victorin, la longue bande de terre qui s'étend entre les hauteurs de la falaise et le premier rang, est toujours désignée du "Bord-de-l'eau".

Particularités territoriales

Ces particularités territoriales, et la relative proximité de la ville ont donné lieu à une richesse architecturale assez exceptionnelle (un inventaire réalisé en 1994 relevait 356 constructions d'intérêt patrimonial, répartis sur 202 propriétés). Or, on aura compris que ce

découpage territorial inhabituel aura marqué le paysage culturel de multiples façons, d'abord par les diverses fonctions, certaines d'entre elles étant reliées à la mer, d'autres à l'agriculture et au travail artisanal, d'autres enfin au tourisme. Le patrimoine construit en témoigne encore: on y trouve, outre "les" manoirs (bien qu'habituellement il n'y en ait qu'un seul, une histoire de famille particulière en aurait laissé deux !), une église classée monument historique et désignée "exceptionnelle", plusieurs résidences bourgeoises, des maisons paysannes avec leurs bâtiments et dépendances, des lieux commerciaux, un habitat estival qui date du XIX^{ème} siècle et un habitat contemporain. On comprend aisément que, situé à trente minutes de Québec,

Saint-Antoine-de-Tilly fasse de plus en plus envie aux jeunes familles et aux personnes retraitées. Nouveau défi à relever, mais aussi quel enrichissement, à l'heure où trop de nos villages s'assoupissent ! Soulignons que les citoyens et les édiles municipaux de Saint-Antoine sont particulièrement fiers de leur patrimoine, lequel est jalousement conservé. Il fait d'ailleurs partie de l'Association des beaux villages du Québec. La table étant mise, qu'en est-il au juste des débats autour de la maison néo-Queen Ann'?

Maison néo-Queen Ann

Reconnue comme étant l'un des joyaux de la municipalité, cette maison occupe un site stratégique. Située au coeur du village, possédant un magnifique terrain avec vue sur le fleuve, elle a été amputée d'une partie de son terrain de même que d'une petite dépendance. Acquis par un citoyen dans le but

de construire une demeure, les questions portant sur la protection des bâtiments anciens et sur l'implantation et l'intégration architecturale, se sont rapidement posées. Ces questions opposent en effet les voisins immédiats (propriétaires des terrains contigus) et divisent les autres citoyens ainsi que



Le coeur du village de Saint-Antoine-de-Tilly.
Crédit: Zoe Eggena, urbaniste

les élus. Or, il existe dans cette municipalité un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturaux (PIIA) qui traite des problématiques relatives à l'insertion des bâtiments nouveaux en milieu ancien. Il faut savoir que plusieurs municipalités anciennes du Québec possèdent un tel règlement, adapté à leurs propres conditions. Qu'en dit donc ce PIIA?

Compte tenu des particularités de Saint-Antoine-de-Tilly, ce règlement privilégie l'accompagnement neutre ou « l'insertion par harmonie » des nouvelles constructions. De plus, il indique que l'implantation des nouvelles constructions doit respecter celle des bâtiments anciens, dont la volumétrie. Il nous semble clair

que ce règlement souhaite préserver les acquis patrimoniaux des lieux. Pour construire sa maison, le nouveau propriétaire devrait donc faire approuver le plan de sa future demeure par le Conseil Municipal, qui, pour sa part, devrait normalement, s'appuyer sur ses règlements.

Cause de la dispute?

Or, il faut constater que cette disposition semble heurter les "droits" des propriétaires qui ne souhaiteraient pas s'y conformer. Serait-ce la cause de la dispute? Nul ne pourrait l'affirmer sans être partie prenante du dilemme. Par contre, on peut constater que de tels règlements, malgré leur valeur indéniable, peuvent exacerber la dichotomie entre les droits individuels et les droits collectifs, entre les valeurs liées à la modernité et au respect du patrimoine, entre l'innovation et la répétition, etc. Cependant, nous croyons fermement que la création et l'ima-

gination peuvent faire la différence. On ne construit jamais du vieux! Au mieux, on en fait une bonne copie... Il faut un certain génie pour faire le pont entre l'ancien et le moderne, comme il nous a été donné de le voir à maintes reprises dans des projets architecturaux d'intégration très contemporains mais très respectueux du patrimoine. Ne sommes-nous pas constamment confrontés à cette problématique, surtout en Amérique de Nord où l'ancien est si jeune, où les droits personnels prennent si souvent le dessus sur les droits collectifs? La bataille risque bel et bien de devenir juridique et de faire jurisprudence. Il faut espérer que les municipalités et les propriétaires de maisons anciennes soient prudents et les bâtisseurs, ingénieux et créatifs.

¹On peut en effet lire dans un document rédigé pour célébrer le 300e anniversaire de cette municipalité qu'il s'agit de "la plus monumentale et la plus flamboyante des maisons victorienne" du lieu. Circuits du patrimoine bâti à Saint-Antoine-de-Tilly, p.18, 2002.

Restauration et mise en valeur du presbytère de L'Acadie

Christian Poupart

Membre de l'APMAQ et président de l'association des Amis du presbytère de L'Acadie, Christian Poupart nous écrit. Il raconte un projet de restauration qui lui tient à cœur, celui de la restauration du presbytère de l'Acadie.

À L'Acadie — secteur qui fait maintenant partie de Saint-Jean-sur-Richelieu — on a voulu éviter un triste sort au vieux presbytère (1822) délaissé depuis l'an 2000 avec le départ du dernier curé en résidence. Un protocole d'entente a donc été signé entre la Ville et la Fabrique en 2008 pour sauver ou, du moins, maintenir en vie le bâtiment aux allures de manoir seigneurial. Une corporation (OBNL), dont les membres sont bénévoles, a vu le jour avec des objectifs bien précis de restauration, location et mise en valeur, le tout sous la supervision du ministère de la Culture et des Communications, du diocèse de Saint-Jean-Longueuil et de son Comité d'art sacré.

Sans le sou, nous partions de loin pour faire de ce projet, nous l'espérions, une réussite. Après recherches d'archives et recherches de fonds, les travaux de restauration (majoritairement bénévoles) ont donc commencé en 2009 et une première visite des lieux pour le public eût lieu à l'été 2010. La grande pièce centrale de notre presbytère était alors restaurée. Également en 2011, le presbytère fut ouvert au public mais pour y faire admirer cette fois tout le côté Est du rez-de-chaussée, soit cinq pièces restaurées.

À l'été 2012, en plus des restaurations toujours en cours, il était de mise de procéder à la réalisation d'une autre étape, celle d'une exposition-conférence sur la thématique des «Croix de chemin». Conférencière, artisan sculpteur, photographe du patrimoine, Société des quatre lieux et même des descendants d'un grand sculpteur de croix, Nérée Allard, furent réunis. Contre toute attente, cette exposition connut tout un succès accueillant plus de 360 personnes en une seule journée.

Nous avons donc en tête de poursuivre cette expérience. Les luminaires anciens (18e, 19e et début 20e siècles) seront au cœur de l'exposition en 2013. Cette activité se déroulera lors des «petites fêtes patrimoniales de L'Acadie» pendant la fin de semaine des

3 et 4 août prochains. Les membres de l'APMAQ et le grand public sont invités.

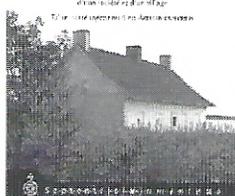
Les amis du presbytère de L'Acadie

Renseignements : 450 347-2157
amispresbytere@hotmail.com



LE MANOIR RIOUX-BELZILE À TROIS-PISTOLES

Le Manoir Rioux-Belzile à Trois-Pistoles



Compte-rendu, Marie-Lise Brunel

Le Manoir Rioux-Belzile à Trois-Pistoles de Robert Larin et Marie-Joëlle Larin-Lampron raconte l'histoire du Manoir Rioux-Belzile qui veille paisiblement depuis des temps immémoriaux sur un paysage mirifique en bordure du fleuve, au cœur même de l'ancienne seigneurie de Trois-Pistoles. En situant cette grande et belle maison dans ses environnements géographique, économique et social, ce livre raconte aussi l'histoire de Trois-Pistoles, de la Grève-Rioux et de la famille Rioux. L'histoire en somme d'une microsociété et d'un paysage évoluant au fil des générations, d'un mode de vie agraire et traditionnel vers la société contemporaine, l'industrialisation rurale, le lieu de villégiature et les paysages qui nous sont aujourd'hui familiers à cet endroit.

ASSOCIATION DES CITOYENS ET AMIS DU VIEUX-SAINTE-ROSE

Philippe Gariépy, membre du CA de Patrimoine en tête



Le 10 mai dernier, se tenait au Centre communautaire Le Sorbier à Laval, l'assemblée de fondation de l'Association des citoyens et amis du Vieux-Sainte-Rose. Près de trente citoyennes et citoyens s'étaient déplacés pour l'occasion. La mission de la nouvelle association est axée sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel du Vieux-Sainte-Rose. Les participants ont été invités à prendre connaissance d'un sondage effectué auprès des citoyens de Sainte-Rose de même que des projets du nouveau regroupement. L'assemblée a procédé à l'adoption du règlement général de l'Association de même qu'à l'élection du conseil composé de Alain Bellemarre, Roger-Yves St-Pierre, Christiane Valiquette, Hugues Savoie, Francine Metthée, Jean-François Paquet et Richard Fortin qui n'apparaît pas sur la photo.

La nouvelle association rejoint ainsi Patrimoine en tête de Saint-Vincent-de-Paul dans une mission commune, la préservation et à la promotion du patrimoine à Laval.

L'APMAQ présente ses meilleurs vœux de succès à la nouvelle association.

L'APMAQ BAT LE FER - MONTRÉAL, 13 AVRIL 2013

Marie-Lise Brunel, membre du C.A. de l'APMAQ



Louis Patenaude bat le fer de son marteau
Crédit photo : Marie-Lise Brunel

L'atelier Les Forges de Montréal est dirigé par Matthieu Collette, maître-forgeron québécois formé en Europe. Parti très jeune en France, il a voulu apprendre les gestes et le traitement de la matière comme ses lointains ancêtres forgerons les pratiquaient au Québec.

Selon M. Collette, cette solide expérience de formation professionnelle lui a évité de devenir un décrocheur du secondaire. N'est-ce pas là une invitation aux parents d'encourager leurs enfants à s'engager dans une profession permettant de donner libre cours à une passion pour le travail manuel ?

L'atelier du samedi, en première partie, a accueilli des membres de l'APMAQ auquel s'est jointe une personne qui avait vu une annonce de l'atelier dans La Presse. Impressionnée par la compétence du maître-artisan, celle-ci a tenu à s'inscrire illico comme membre de l'APMAQ. Nous aimerions recevoir, plus souvent, des demandes d'admission comme celle-là aux ateliers.

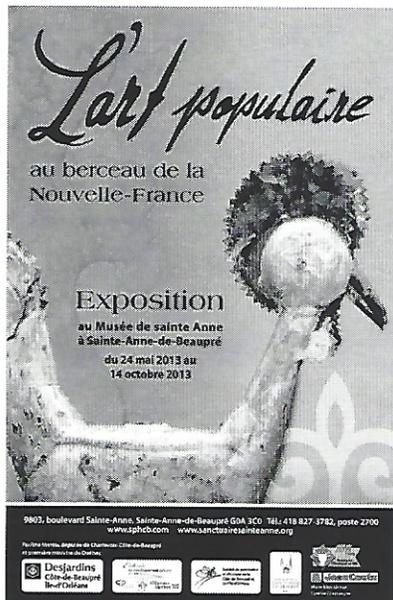
On a commencé par se mettre au parfum des termes utilisés dans le métier pendant que le feu sur charbon commençait à pétiller. Puis, les rudiments du métier ont fait l'objet de démonstrations de la part du maître et de pratiques auxquelles les membres ont été invités à participer (Voir photo de notre Président à l'œuvre.)

Après la pause, se sont joints à nous de jeunes adultes en formation qui travaillent à l'atelier le samedi comme apprentis. Nous avons pu observer leur passion pour ce métier traditionnel, ce qui devrait répondre aux besoins croissants des membres de l'APMAQ, préoccupés de pouvoir incorporer, dans la restauration de leur maison, des objets ouvragés en fer.

Ce fut là une expérience très enrichissante et les membres présents ont exprimé leur vive satisfaction à Mathieu Collette.

EXPOSITION SUR L'ART POPULAIRE

La Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans (SPHC BIO) présentera du 24 mai au 14 octobre 2013 une exposition s'intitulant L'art populaire au berceau de la Nouvelle-France. Celle-ci se tiendra au Musée de Sainte-Anne, 9803, boulevard Sainte-Anne, Saint-Anne-de-Beaupré, et regroupera plus de 150 pièces provenant de la Côte-de-Beaupré, de L'Île-d'Orléans et de la grande région de Québec. Plusieurs types de pièces d'art populaire seront exhibés et documentés : des textiles anciens, des sculptures, du mobilier, des tableaux, des jouets, des objets de loisirs et de sports. Ces pièces sont prêtées par des musées, dont la Réserve nationale, et par des grands collectionneurs d'un peu partout en province.



Un catalogue de 148 pages en couleur montrant nombre des pièces de l'exposition mais aussi d'autres de collections privées et contenant des textes de spécialistes sur l'art populaire, sur l'ethnologie et sur les antiquités, a été élaboré et il sera offert au grand public et aux initiés de cet art au coût de 25\$. L'historien bien connu Michel Lessard, spécialiste des meubles anciens du Québec, en plus de signer la dédicace, y présente des souvenirs de jeunesse qui permettent de comprendre l'intérêt et l'attachement qu'il a développé au fil des ans pour l'histoire et les antiquités québécoises. Ce catalogue, parrainé par la SPHC BIO est l'oeuvre de Jacques Blais, d'André Larivière, de Jean Dubois et de Jean-Louis Tirman. MM. Blais, Larivière et Tirman sont membres de l'APMAQ.

418 827-3782 poste 2700

ENCAN DE L'APMAQ

Cette année, tous les profits de l'encan seront remis directement à l'APMAQ. Vous pouvez appuyer l'APMAQ en donnant un objet ancien ou un livre d'intérêt patrimonial. Un reçu pour fin d'impôt de Revenu Québec déterminé en fonction du prix de vente vous sera délivré.

Chloé Guillaume attend vos appels au 514 528-8444. Votre enthousiasme fera un succès de cette soirée !

LA TABLÉE PATRIMONIALE

Une nouvelle activité de financement pour l'APMAQ

Dans le cadre du programme Mécénat¹, le Comité de financement de l'APMAQ propose d'organiser une variété d'activités reliées à la gastronomie d'autrefois, par exemple, un repas 17e siècle inspiré, il va sans dire, de la vie en Nouvelle-France, une causerie sur l'influence de la Conquête britannique sur nos habitudes de table, la cuisine paysanne ou l'apport des autochtones dans nos traditions culinaires. Pour la réalisation de ce projet, nous sommes à la recherche de membres qui accepteraient d'accueillir chez eux un groupe de personnes pour un repas, une réception ou une conférence portant sur l'un ou l'autre des sujets mentionnés ci-dessus. Les «invités» à l'événement verseront un montant à déterminer pour lequel ils recevront un reçu d'impôt de Revenu Québec.

L'objectif poursuivi est d'organiser au moins six (6) événements par année dans diverses régions du Québec. Toute suggestion à cet égard est bienvenue. Nous avons besoin de votre collaboration et de vos suggestions afin de donner à ce projet sa forme spécifique.

L'idée vous emballer? Veuillez prendre contact avec Chloé Guillaume au 514 528-8444
apmaq@globetrotter.net

¹- Le programme Mécénat placements culture relève du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Ce programme permet à un organisme culturel inscrit de procéder à une campagne de financement. À l'issue de cette campagne, le CALQ remet à l'organisme une subvention de contrepartie dont le montant varie selon les fonds recueillis.

L'APMAQ EST MAINTENANT SUR FACEBOOK !

Les médias sociaux sont de plus en plus présents dans la vie des Québécois et des Québécoises. Ainsi, nous vous invitons à « aimer » la toute nouvelle page Facebook de l'APMAQ <https://www.facebook.com/Maisons.anciennes>. Vous y trouverez des informations sur l'APMAQ et ses activités, ainsi que des actualités dans le domaine du patrimoine. Il nous fera plaisir de vous compter parmi nous.



L'AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

Le mieux est l'ennemi du bien!

*Serge Viau**, architecte et urbaniste émérite, prix Robert-Lionel-Séguin 2012

Le projet est à l'étude depuis plus de 10 ans. Il a fait l'objet de plusieurs études, analyses, programmes fonctionnels et concepts architecturaux. J'ai longtemps été en faveur de ce projet tant lorsque j'étais à la Ville de Québec que par la suite comme expert conseil. Il comportait plusieurs atouts et avantages pour le Vieux-Québec, et cela sur plusieurs plans.

- Il consolidait et surtout remettait aux normes une institution fondatrice de Québec (1639). Tout en maintenant la fonction historique de ce lieu, il permettait de conserver en place le seul hôpital du centre-ville de Québec qui avait bien besoin de rénovations tant dans son bâtiment que dans ses installations médicales.

- Sur le plan urbain, il était l'occasion de réaménager plusieurs secteurs décrépis de l'arrondissement historique : terrain vague sur la rue Saint-Vallier au pied de la côte Dinan, terrain au sud de Charlevoix rendu vacant par suite de la démolition des deux verrues qui y existaient (garage Budget et ancien Cercle électrique), et enfin requalification de l'intersection côte du Palais, des Remparts, côte Dinan complètement déstructurée par la construction de 1954.

- Il créait enfin l'espoir de réutiliser les Nouvelles casernes, bâtiment emblématique datant du régime français, abandonné depuis des décennies et devenu une honte nationale, d'autant plus qu'il appartient à des instances publiques.

- Il permettait de recomposer l'architecture de la tour de 14 étages de manière à mieux l'intégrer au contexte historique du Vieux-Québec.



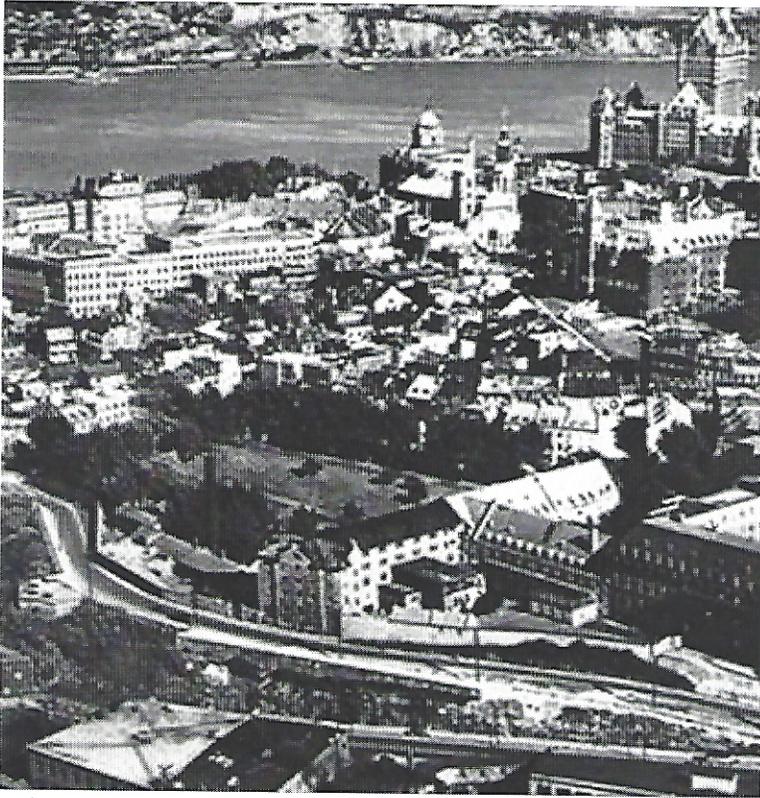
Cette entrée majeure dans la ville fortifiée a un urgent besoin de réorganisation. Les entrées de service de l'Hôtel-Dieu lui donnent un aspect d'arrière-cour. Un rappel de la porte du Palais améliorerait la perception de la continuité des fortifications. Photo : Serge Viau



Cette passerelle rappelant la porte Prescott, ainsi que le magnifique édifice du Bureau de poste et celui de l'Archevêché tout au fond, donnent beaucoup de prestance et d'esprit à cette autre entrée principale dans la ville fortifiée. Photo : Serge Viau

Cet agrandissement se faisait dans la suite logique des investissements récents de plusieurs dizaines de millions de dollars pour l'expansion du centre de radiothérapie, l'installation de plusieurs centres de recherche de haut niveau sur le cancer (le CRCEO¹ en particulier) et la construction d'un stationnement souterrain de 700 places. L'impact positif sur la vitalité et la diversité fonctionnelle du Vieux-Québec est indéniable. Il s'était amplifié avec l'ajout de ces nouvelles fonctions. Il l'aurait été davantage si le projet avait pu se réaliser.

Évidemment, à la condition que l'ampleur, les gabarits et l'architecture soient appropriés; à la condition qu'y soit créé un monument de haute valeur qui viendrait marquer cette importante entrée au Vieux-Québec intra-muros, un peu comme le Bureau de poste ou l'Archevêché imposent leur présence en haut de la côte de la Montagne (voir photo 2). Mais au fil des années, les besoins du programme fonctionnel ont tellement grossi que le projet est devenu surdimen-



À l'avant-plan, le magnifique pavillon d'Aiguillon, démoli pour faire place à la tour de 1954, procurait un caractère urbain fini à ce secteur de la côte du Palais.
Crédit : Archives de la Ville de Québec

sionné pour la capacité des sites, surtout en tenant compte du contexte patrimonial et de la valeur universelle exceptionnelle qu'il faut préserver comme ville du patrimoine mondial. Le projet est devenu gigantesque, et on aura beau déployer beaucoup d'inventivité architecturale pour intégrer ces nouvelles constructions, l'acceptabilité sociale autant que patrimoniale du projet reste problématique. Avec le risque réel d'une réaction négative de l'UNESCO.

Bien qu'une étude d'impact patrimonial soit actuellement en cours et étant donné l'augmentation des coûts (ils frisent le milliard de dollars) et la difficulté d'intégration patrimoniale, le gouvernement a pris la décision de suspendre le projet. Le but de cette décision est d'étudier la faisabilité de déplacer l'hôpital et tous ses centres de recherche sur le site de l'hôpital de l'Enfant-Jésus lequel offre de vastes terrains vacants. À la fin de juin, une décision définitive sera «possiblement» prise, mais les indices montrent qu'elle ira dans le même sens.

Risques majeurs

S'il devait se concrétiser, ce déménagement comporterait plusieurs risques majeurs pour la vitalité du Vieux-Québec et nécessiterait un train d'actions draconiennes autant que coûteuses.

- La perte irréparable de la fonction hospitalière qui a fondé et toujours animé le Vieux-Québec. On brise ainsi la continuité historique; c'est la destruction d'un patrimoine immatériel exceptionnel. L'impact négatif de cette perte peut être assimilé à celui subi par le départ de l'Université Laval dans les années soixante dont le Vieux-Québec ne s'est jamais totalement remis.
- Le risque de déstabiliser le Vieux-Québec pendant plusieurs années, en tardant à occuper ou à construire les parties vacantes. Il sera nécessaire de faire les choses en phases synchronisées, déménagement, reconversion des immeubles, reconstruction des terrains laissés vacants.
- Le risque de modifier la dynamique économique de l'arrondissement en amenant un millier de fonctionnaires supplémentaires (il y en a déjà beaucoup) qui arrivent à neuf heures et quittent à 17 heures. L'hôpital avait l'avantage de fonctionner 24 heures. On devrait voir à diversifier le type de travailleurs qui y viendront. Il serait même essentiel de conserver une fonction recherche qui est actuellement une des orientations économiques valorisées pour le centre-ville.
- L'impossibilité réelle d'y maintenir une urgence (16 ou 24 heures) telle qu'annoncée dans la décision gouvernementale, puisqu'une urgence fonctionnelle ne peut être séparée d'un hôpital.
- Mais la possibilité réelle cette fois, voire la nécessité, d'y installer un CLSC et une grande clinique externe afin d'y maintenir des équipements de santé qui rappelleront minimalement la fonction historique du lieu et répondront aux besoins de la population du centre-ville. Toute autre fonction médicale y serait certainement la bienvenue.
- La difficulté que cela impose au Lieu de mémoire des Augustines (Le monastère) qui comptait sur la fonction hospitalière pour une partie de ses activités : centre de ressourcement, hébergement des aidants naturels.
- Le coût de reconversion de l'ensemble de ces bâtiments qui s'ajoute au coût total du projet, même si ce n'est pas le ministère de la Santé et des Services sociaux qui l'assumera. Ce seront tout de même des coûts publics assumés par le gouvernement du Québec. Le total dépassera nettement le milliard de dollars. Où est donc la véritable économie?
- On rencontrera aussi les mêmes difficultés de reconversion que pour l'Hôtel-Dieu: rénovation patrimoniale des ailes anciennes, consolidation parasismique de la tour de 1954 en même temps que sa nécessaire revalorisation architecturale, nécessité de restructuration urbaine de l'intersection côte du Palais.
- Si les coûts de réutilisation de la tour deviennent exorbitants pour les fonctions qu'on pourra y loger (bureaux ou habitations?), pourquoi ne pas la démolir du moins en partie? Débarrasser le paysage du Vieux-Québec de cette tour mal aimée recevra certainement un appui général. On pourrait alors reconstruire un bâtiment qui permettrait de retrouver l'esprit que donnait à ce secteur le magnifique pavillon d'Aiguillon qui y existait. L'intégration patrimoniale en sera ainsi facilitée.
- De plus, il faudra abandonner, voire démolir et décontaminer les centres de radiothérapie existants et transformer de fond en comble les laboratoires de recherche.

- Par ailleurs, l'effet le plus bénéfique réside dans la possibilité d'ajouter plusieurs logements, particulièrement sur le terrain dégagé de la rue Charlevoix, dans et autour de l'ancienne école Saint-Louis-de-Gonzague, dans et autour du centre Nazareth, deux ensembles que le CHUL avait récupérés dernièrement. Un mélange de types résidentiels serait essentiel.

De fait, **deux choix** s'offrent maintenant. On a eu le courage d'imposer un temps d'arrêt et de réexaminer le projet de fond en comble. On devrait aussi avoir l'audace de repenser le projet selon deux hypothèses.

Ne pourrait-on pas penser à un nouveau programme fonctionnel qui maintiendrait dans ces lieux un hôpital de plus petit gabarit, comme il en existe dans plusieurs villes d'Europe et comme l'a signalé judicieusement le Dr Michel Vallières de l'Hôtel-Dieu dans une récente communication publique? Tout le reste étant intégré à L'Enfant-Jésus. Ce serait la solution idéale.

Si la décision de tout déplacer est maintenue, il faudra établir un plan complet de réhabilitation du secteur délaissé, avec tous les budgets nécessaires et planifier un « phasage » d'intervention conjoint pour les deux opérations, afin de ne pas créer de creux de vitalité pour le Vieux-Québec. À ma connaissance, personne n'a encore le mandat d'évaluer les solutions de reconversion.

1. Centre de recherche clinique et évaluative en oncologie
2. Il faut certainement garder en mémoire les cas de Vienne, Prague et Saint-Petersbourg

* L'auteur a été directeur général adjoint au développement durable et directeur général de la Ville de Québec. Il est actuellement expert-conseil auprès de diverses organisations. Il est aussi membre du conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines. Il a participé au groupe de travail sur l'évaluation patrimoniale de l'Hôtel-Dieu. On lui doit la photo de l'Hôtel-Dieu de Québec qui apparaît ci-bas.



QUEL SORT RÉSERVE-T-ON AUX HÔPITAUX DE MONTRÉAL ?

Note de la rédaction

À Montréal, l'étude des impacts causés par la construction de nouveaux établissements de santé est loin derrière nous. En fait, l'ouverture prochaine de deux méga hôpitaux universitaires, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), soulève davantage de questions quant au sort qui sera réservé aux hôpitaux désuets.

On apprendait récemment que l'Hôtel-Dieu, le plus ancien hôpital de Montréal, fondé en 1645, avait été mis en vente. Or, son emplacement actuel sur le versant sud-est du Mont-Royal fait partie du site patrimonial du Mont-Royal et le ministère des Affaires culturelles doit déterminer quels édifices de la propriété peuvent être vendus ou doivent être conservés.

L'Hôpital Royal Victoria, un autre trésor architectural situé sur les flancs de la montagne, se trouve dans une situation semblable. Celle-ci présente cependant un problème supplémentaire : en 1891, les donateurs du site, deux hommes d'affaires écossais ayant fait fortune lors de la construction du chemin de fer, George Stephen (Lord Mount Stephen) et Donald Smith (Lord Strathcona), ont exigé une clause stipulant que la propriété n'ait d'autre vocation que celle d'offrir les soins médicaux de l'Hôpital Royal Victoria. Les héritiers s'opposent donc fortement à l'idée de convertir le site en condos exclusifs.

L'ouverture du CUSM est prévue pour 2015 et celle du CHUM pour 2016.

ACTIVITÉS DE L'APMAQ

Visite du dimanche, 14 juillet 2013

Sur le Chemin du Roy : Grondines

Monique Lamothe, membre du CA de l'APMAQ et Michèle Mondoux

Entre la seigneurie concédée en 1646 aux Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec et la fusion municipale avec le village de Deschambault en 2002, Grondines nous invite à rencontrer quelques secrets bien gardés de son territoire et de son histoire.

Le nom "Grondines" évoquerait le fracas des flots du Saint-Laurent sur les battures de roches : on le constate de visu par une visite du site de l'ancien noyau villageois sur le chemin des Ancêtres où règnent le moulin à vent (moulin banal), des vestiges archéologiques de la première église et le quai qui sait raconter ses heures de gloire passées comme escale et centre d'information maritimes.

De retour sur le site actuel du village, le chemin Sir-Lomer-Gouin nous rappelle que Grondines a vu naître cet homme politique, que l'architecte Thomas Baillargé a signé l'église Saint-Charles-Borromée, que Rodolphe Mathieu, père du pianiste et compositeur André Mathieu, est né dans le Grand 2e rang, que des contemporains ont restauré portes et fenêtres de l'école du village, que l'église a également reçu les marques de préoccupations patrimoniales de "haute voltige" (si le coq du clocher pouvait parler...), que l'œuvre picturale et écrite de feu Madame Thérèse Sauvageau enrichit les collections du Musée de la Civilisation, que, sur le terrain adjacent à l'église, le magasin général a fait peau neuve d'une façon magnifique, que la maison Émile Guilbault attend ses visiteurs, que ... Nos hôtes, Lise et Onil, nous raconteront tout cela et encore plus! Nous vous convions donc à un rendez-vous de passion, de compétence et de fierté, dimanche, 14 juillet 2013 en matinée. Le stationnement de l'église du village de Grondines vous permettra de garer vos voitures. Apporter chaise et pique-nique.

Pour en savoir plus

www.deschambault-grondines.com; www.beauxvillages.qc.ca; Corporation des Amis du moulin de Grondines; Thérèse Sauvageau, Témoin de notre passé, œuvres complètes, Québec, Anne Sigier, 2004. Laval Gagnon et Kathy Paradis, La tournée des vieux moulins à vent, Cap Saint-Ignace, La Plume d'oie, 1999.

Pour se rendre au lieu de rassemblement

- **de l'autoroute 40** : sortie 250 (Grondines, Saint-Casimir, Saint-Ubalde), direction Grondines, route Guilbault; AVANT (quelques mètres) la route 138, tourner à droite sur le chemin Sir-Lomer-Gouin et continuer tout droit jusqu'à l'église.
- **de la route 138 en provenance de l'ouest** : après Sainte-Anne-de-la-Pérade, suivre les indications pour le Chemin du Roy/la Route verte. Tourner à gauche sur la rue Delorme et tout de suite à droite sur le chemin Sir-Lomer-Gouin, jusqu'à l'église.
- **de la route 138 en provenance de l'est** : suivre les indications pour le Chemin du Roy/la Route verte. Tourner à droite sur la route Guilbault et tout de suite à gauche sur le chemin Sir-Lomer-Gouin, jusqu'à l'église.



Maison patrimoniale de Grondines
qui fera l'objet d'une visite guidée par ses propriétaires

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Nombre limité de places

(514) 528-8444

apmaq@globetrotter.net

Déroulement projeté

Accueil et inscription des membres, stationnement de l'église.

Descente vers le fleuve par le sentier de la Fabrique ou covoiturage. Visite du moulin banal et pique-nique.

En cas de pluie : le pique-nique et les mots de bienvenue se feront à la salle paroissiale.

Après le repas, mots de bienvenue du maire, de Louis Patenaude, président de l'APMAQ et de Mme Lise Hamelin.

Regroupement à l'église et formation des 4 groupes. Début des visites.

- la maison Hamelin-Poulin (jadis magasin général)
- la vieille école du village (l'extérieur)
- la maison Émile Guilbault
- l'église et ses restaurations
- le Centre d'interprétation du chemin du Roy

VISITES de l'APMAQ de juillet à septembre 2013

Dimanche, 14 juillet
Grondines le long du Chemin du Roy

Responsables : Monique Lamothe et Michèle Mondoux

Dimanche, 18 août
Saint-Charles de Bellechasse, front pionnier de la seigneurie de Beaumont.

Voir dans le précédent numéro de La Lucarne (printemps 2013) en page 11, la description du programme de la visite et les informations pratiques pour s'y rendre.
Rendez-vous à 11 heures.

Responsables : Gilles Fournier – Monique Lamothe et Michèle Mondoux

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Pour connaître l'heure et le lieu du rendez-vous des visites, prière de communiquer avec Chloé Guillaume: (514) 528-8444 ou apmaq@globetrotter.net

Contribution sur place de \$ 5, 00 par personne pour chacune des visites.

MARQUEZ VOTRE ADHÉSION À L'APMAQ



Procurez-vous cette plaque en céramique des artisans de l'Atelier tour à tour: Dominique Didier et Pierre Bolduc.

Prix : 175\$

Commande et info : (514) 528-8444

Courriel : apmaq@globetrotter.net

GROUPE-CONSEIL

Les membres de l'APMAQ sont invités à faire appel aux services d'un Groupe-conseil qui a été mis sur pied à leur intention.

Vous avez des projets de restauration ?
Vous vous posez des questions sur les matériaux, leurs coûts ou leur efficacité ?

Une aide gratuite peut vous être apportée par des personnes d'expérience.

N'hésitez pas à appeler.

Tél. (514) 528-8444

Courriel : apmaq@globetrotter.net

CONGRÈS

20, 21 et 22 septembre 2013

Vaudreuil – Dorion

Responsable : Claudel Saint-Pierre

Vous trouverez dans le présent numéro de *La Lucarne* un formulaire d'inscription au congrès que vous êtes priés de nous retourner dans les meilleurs délais. Le formulaire comprend, au verso, les différents forfaits proposés.

Plus d'information en page 16

Atelier André Francoeur
PRODUITS HAUT DE GAMME
SPÉCIALITÉ
• Fenêtres canadiennes à crémone
• Portes de bois
Extérieures et intérieures
Fabrication artisanale
65, AVENUE DALCOURT LOUISEVILLE QC J5V 1A6 TÉL.: (819) 228-9232



**RENOVIATION
OUEST**

MAÇONNERIE PATRIMOINALE/RÉNOVIATION
HERITAGE RENOVATION

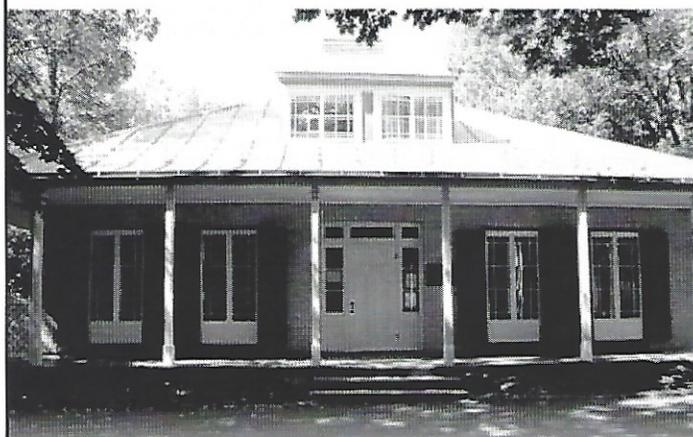
Expertise/Estimation Gratuite

Tél. : 514 425-5552 / R.B.Q. : 5653-9893-01

À votre service depuis plus de 100 ans!
5^{ÈME} GÉNÉRATION
J. Corbeil & Fils Inc.
FERBLANTIER COUVREUR
Installation, réfection et réparation de toitures métalliques pour maisons ancestrales ou maisons neuves, bâtiments commerciaux ou religieux, on s'adapte à la méthode désirée (joints pinés, à la canadienne ou à baguettes) et au revêtement choisis (acier inoxydable, stainless steel, cuivre, acier prépeint, galvalume, acier galvanisé, etc.)
J. Corbeil et fils est une référence respectée dans le milieu des métiers traditionnels au Québec, depuis plus de 100 ans.
ESTIMATION GRATUITE
T. (450) 835-2851
www.toiturecorbeil.com

La publication d'annonces publicitaires dans *La Lucarne* ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.

COUPE-FROID LAPOINTE INC.
une expertise, une renommée !



Profitez de notre expérience
de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid
pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier (bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,
Beauport (Québec), G1E 2E4
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : cflap@sympatico.ca
web : www.coupe-froid.com
Licence RBQ : 2732-1165-36



**TOITURES
VERSANT NORD**

Ferblantiers couvreurs, spécialistes de
toitures en tôle pincée, à baguette,
à la canadienne

• acier galvanisé • acier pré-peint • Galvalume



11, 15^e avenue, Deux-Montagnes (Québec) J7R 6P6

Jean-François Éthier, président

Cell.: (514) 887-1770



**La Maison
octogonale**

Originale depuis 1905!

**RÉSIDENCE
DE
TOURISME**

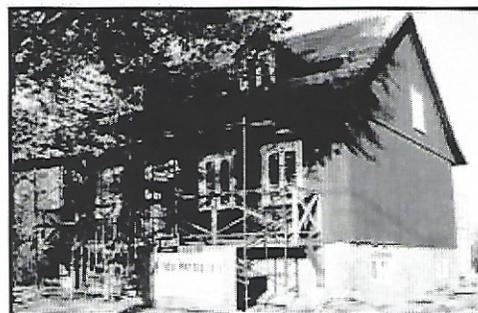
Location
à la journée,
à la semaine
ou au mois



Laissez-vous charmer par le cachet et le confort de cette unique
maison ancestrale qui saura plaire autant aux amateurs
de plein air qu'aux passionnés de culture et de patrimoine.

914, rue Saint-Jean-Baptiste, Leclercville, Qc G0S 2K0
418 999-3699 • MaisonOctogonale.com

CHÂTEAUGUAY - À VENDRE



Maison Caron des années 1790

Sur le bord de la rivière Châteauguay avec vue unique.
Terrain de 52 000 pi² avec boisé et ruisseau sur terrain.
Maison en pièces sur pièces totalement restaurée par
Maisons Traditionnelles des Patriotes.
2 700 p² sur 3 étages avec cave semi fini de 9.5 pieds
en béton isolé avec fini pierre ext. + plomberie pour sdb.
La charpente et ses madriers sont d'origine tout le
reste a été consciencieusement refait à neuf.
Fondation neuve, fenêtres, électricité, plomberie,
revêtement, bardeau cèdre, isolation, galeries, etc...
La maison est connectée aux services de la ville
Le cachet ancestrale au centre-ville de Châteauguay.

Pour photos du projet ou informations contactez-nous :

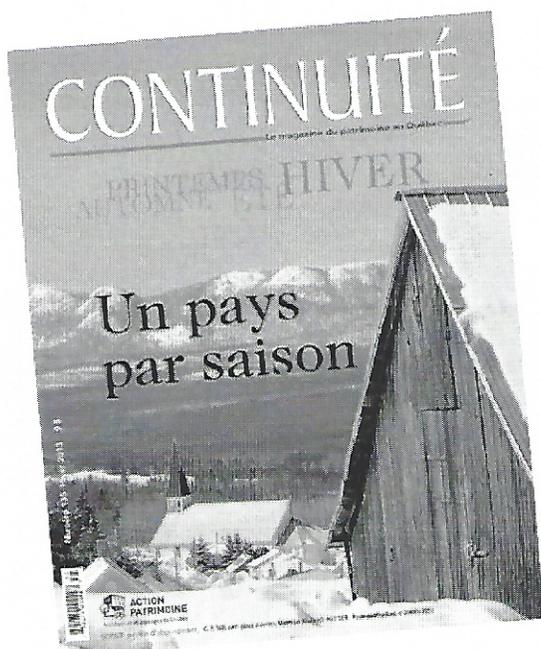
www.maisonsdespatriotes.com

Tél.: 514-464-1444

Pour vous tenir à l'affût de l'ACTUALITÉ PATRIMONIALE

Pour découvrir DES BIJOUX DE MAISONS ANCIENNES

Pour lire des conseils de RESTAURATION d'un architecte



Abonnez-vous à *Continuité*!

Et comme les amis des maisons anciennes sont aussi nos amis, voici une offre spéciale pour les membres de l'APMAQ :

20% de rabais

sur l'abonnement individuel d'un an
(4 numéros pour seulement 25,60 \$)

Profitez-en dès maintenant !

www.magazinecontinuite.qc.ca



maisons traditionnelles
DES PATRIOTES
entrepreneur général inc.

Restauration, réfection et construction de bâtiments patrimoniaux et ancestraux.

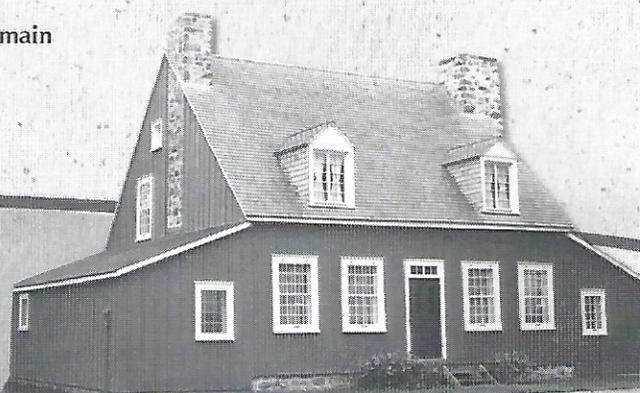
*Authentiques
maisons ancestrales
en inventaire*

- maisons pièces sur pièces
- maisons de pierres
- bâtiments en poutres et poteaux
- toiture bardeau de cèdre
- finition intérieure et extérieure
- travaux de maçonnerie
- projet clé en main
- rallonge
- etc...



En collaboration avec André Bolduc

Restaurateur de maisons Québécoises,
chroniqueur pour *Passion Maison*
et auteur du livre *L'art de restaurer
une maison ancienne.*



514-464-1444

www.maisonsdespatriotes.com

- ❖ corniche architecturale
- ❖ toiture à la canadienne
- ❖ toiture à baguette
- ❖ maison ancestrale
- ❖ ardoise / cuivre

« Le résultat obtenu est de GRANDE QUALITÉ et respecte le caractère original des éléments architecturaux. »

- PRIX DE L'ARTISAN 2011

Pascal Grenier / 514.346.3691 / www.ferblanteriembr.com



R.B.Q.: 2617-6594-75

Toitures traditionnelles

**LES
TOITURES
TOLE-BEC
INC.**

- *A baguettes
- *A joint debouts
- *A la canadienne

- *Mouleurs
- *Corniches
- *Mansardes

- *Acier
- *Cuivre
- *Ardoise

1212, rue Tellier, Laval,
Qc H7C 2H2

Bur:(450) 661-9737
Fax:(450) 661-2713

www.tole-bec.com



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Congrès annuel 20, 21 et 22 septembre 2013

Maison Trestler, 85 chemin de la Commune
Vaudreuil-Dorion, J7V 2C3

Claudel Saint-Pierre, membre du CA de l'APMAQ

Situé à l'ouest de Montréal, le territoire de Vaudreuil a longtemps été évoqué à l'époque de la Nouvelle-France et de la traite des fourrures en tant que "seigneurie du bout du monde".

C'est en 1845 que la paroisse de Vaudreuil est constituée. Vers 1850, avec la venue du chemin de fer du Grand Trunk, Dorion commence à accueillir des villégiateurs qui s'y installent pour l'été. Les villes de Vaudreuil et Dorion, se fusionnent en 1994. La nouvelle ville compte maintenant une population de 34,000 habitants. Bordée par la rivière Outaouais et le lac des Deux-Montagnes, elle fait partie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Les activités du congrès se tiendront à l'historique maison Trestler (1798). Les visites de la fin de semaine auront lieu dans le voisinage et dans le noyau patrimonial de l'ancien village de Vaudreuil. Elles se termineront à la maison Félix-Leclerc située sur le chemin de l'Anse.

Si la température le permet, nous prendrons le repas du dimanche midi au parc Valois qui entoure la maison Joachim-Génies (1796). Si possible apportez vos chaises de jardin, car les tables extérieures du parc ne seront pas suffisantes pour nous tous.

Hébergement

Le lieu de l'hébergement est laissé à la discrétion des congressistes. À Vaudreuil-Dorion, il y a de nombreuses possibilités de se loger.

Stationnement

Les places de stationnement à la maison Trestler étant très limitées en nombre (6 ou 7 voitures), nous les réserverons pour les personnes à mobilité réduite. Il est possible de garer sa voiture dans la rue Trestler, dans l'avenue Rodolphe et dans toutes les rues avoisinantes.

Itinéraire pour se rendre à la maison Trestler

Par l'autoroute 40 ouest : prenez la sortie 35 (avenue St-Charles) et tournez à gauche aux feux de circulation. Continuez sur l'avenue St-Charles sud pour une distance d'environ 3,5 km. Serrez à gauche dans la courbe, la rue Trestler est devant vous. La rue de la Commune est à droite au bout de la rue Trestler.

Par l'autoroute 20 ouest : en entrant dans la ville de Vaudreuil-Dorion, tournez à droite au premier feu de circulation, sur le chemin Saint-Henri. Passez sous le viaduc et en sortant tournez à droite dans la première rue qui est Trestler. La rue de la Commune est à droite au bout de la rue Trestler.



Dans le cadre du congrès, les membres de l'APMAQ pourront admirer cette maison située avenue Rodolphe à Vaudreuil-Dorion.
(Crédit : Denise Dufour)